

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

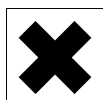
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

S&P Resicem (Comp. F)

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Utilisation de la substance/de la préparation	Agent liant
Identification de la société/entreprise	S&P Reinforcement International AG Seewernstrasse 127 CH-6423 Seewen Switzerland +41 41 825 00 70 / info@sp-reinforcement.eu (8 – 17 h)
Téléphone en cas d'urgence	145 / +41 44 251 51 51 (Swiss Toxicological Info Center - 24h)
Date de révision	14.04.2011
Version	1

2. Identification des dangers



Xi - Irritant.

Risque de lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

3. Composition/Information sur les composants

Composants		Symbole(s)	Phrase(s) de risque	CAS	EINECS
Le ciment Portland	> 90%	Xi	R-37/38-41-43	65997-15-1	266-043-4

4. Premiers secours

Inhalation	Mettre la victime à l'air libre.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques	Ce produit n'est pas inflammable
Équipement spécial pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de nettoyage	Utiliser un équipement de manutention mécanique. Ne pas laisser sécher.

7. Manipulation et stockage

Manipulation	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière.
Stockage	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Protection individuelle	



Reinforcement International AG

Protection respiratoire	Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m ³ le masque anti-poussière est recommandé.
Protection des mains	Gants en Nitrile. Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: 2 h.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN 166.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme	Poudre.
Couleur	Gris.
Odeur	Aucune.
Propriétés physiques et chimiques	pH: non applicable. Point d'éclair n'a pas de point d'éclair. Solubilité dans l'eau: pratiquement insoluble. Solubilité dans les graisses: insoluble. Masse volumique apparente 900 - 1500 g/ml. Limites d'explosivité: non applicable.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	Exposition à l'humidité.
Matières à éviter	Corrode les métaux communs.
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

11. Informations toxicologiques

Effets locaux	Peut irriter la peau ou les yeux des personnes sensibles.
Sensibilisation	Négligeable.

12. Informations écologiques

Écotoxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Résultats de l'évaluation PBT	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
Autres effets nocifs	pollue faiblement l'eau classement (WGK-D : 1 - par l'intéressé lui-même).

13. Considérations relatives à l'élimination

Résidus de produit / produit non utilisé	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
----------------------------	---

15. Informations réglementaires

Symbole(s)	Xi - Irritant.
Phrase(s) de risque	R41: Risque de lésions oculaires graves. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
Phrase(s) de sécurité	S1/2: Conserver sous clef et hors de portée des enfants. S24: Éviter le contact avec la peau. S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37/39: Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette	Le ciment Portland, CAS-No. 65997-15-1, CE-No. 266-043-4
Informations réglementaires	Classé et étiqueté conformément aux directives de la CE. VOC (CH) = 0%

16. Autres données

Utilisation recommandée	Réservé aux utilisateurs professionnels.
Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3	R41: Risque de lésions oculaires graves. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité.